

*Le Premier Ministre*

Paris, le 28 AOUT 2018

Monsieur le Ministre,

Vous m'avez fait part des inquiétudes exprimées par les artisans de la Mayenne concernant une éventuelle révision du taux réduit de TVA pour les travaux de rénovation énergétique dans le bâtiment.

J'ai bien pris note de votre démarche.

A cet égard, je tiens à vous rassurer en vous confirmant que le Gouvernement n'envisage pas de proposer, dans le projet de loi de finances pour 2019, un relèvement du taux de TVA pour les travaux de rénovation énergétique.

Je vous prie de croire, Monsieur le Ministre, à l'assurance de mes sentiments les meilleurs.

  
Édouard PHILIPPE  


Monsieur Guillaume GAROT  
Ancien ministre  
Député de la Mayenne  
22 rue Souchu Servinière  
53000 LAVAL